

PLAN LOCAL D'URBANISME

**PLU 3.1**

COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
DE BORDEAUX

*Compte rendu de la réunion publique du  
14 décembre 2011 à Carbon-Blanc*

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1.	<b>CONTEXTE DE LA RÉUNION PUBLIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.2.	<b>INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>4</b>
1.3.	<b>PRÉSENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>5</b>
2.1.	<b>SE DÉPLACER.....</b>	<b>5</b>
2.1.1.	Constats des participants.....	5
2.1.2.	Propositions des participants.....	5
2.2.	<b>LA VILLE NATURE .....</b>	<b>6</b>
2.2.1.	Constats des participants.....	6
2.2.2.	Propositions des participants.....	6
2.3.	<b>LA VILLE ACTIVE .....</b>	<b>6</b>
2.3.1.	Constat des participants.....	6
2.3.2.	Propositions des participants.....	6
2.4.	<b>LA VILLE HABITEE .....</b>	<b>7</b>
2.4.1.	Constat des participants.....	7
2.4.2.	Propositions des participants.....	7
2.5.	<b>LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION .....</b>	<b>8</b>
2.5.1.	Propositions des participants .....	8
2.6.	<b>LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS .....</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>9</b>

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une soixantaine de personnes se sont réunies à Carbon-Blanc le 14 décembre 2011, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Carbon-Blanc.

Après un discours introductif du maire, M. Maurras, Christine Volpilhac, responsable de la planification urbaine à la direction de l'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Sophie Guillain de Res publica animait les débats.

#### **Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?**

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

#### **Comment débat-on ?**

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

#### **Quelles sont les suites ?**

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

## 1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Pour **Monsieur Maurras**, Maire de Carbon-Blanc, la concertation souhaitée et proposée par la CUB dans chaque commune est une avancée fabuleuse. Elle prend du temps et demande un investissement des habitants mais c'est une démarche riche car elle permet de co-construire l'avenir de notre territoire.

Il met ensuite en avant les évolutions démographiques et sociales actuelles, très importantes, qu'il est nécessaire de mieux comprendre pour appréhender l'avenir, pour connaître les besoins actuels et futurs, et déterminer comment les habitants voient leur commune.

Monsieur le Maire évoque ici les questions liées aux types de logements, aux différentes formes urbaines à imaginer, aux modes de transport à développer, à la place de l'économie et des commerces sur le territoire. Il précise que le Conseil Municipal travaille et a déjà travaillé sur ces réflexions lors de séances ouvertes au public. Il évoque ensuite la seconde phase de cette démarche qui sera de décliner sur chaque territoire ces enjeux.

Monsieur le Maire rappelle que l'objet de la réunion de ce soir est de débattre de ces sujets et il remercie l'ensemble des participants d'être venus et les enjoint à trouver leur place dans ces débats et de les relayer par la suite aux personnes n'ayant pas pu venir.

## 1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Ces documents sont également disponibles sur la page du site [www.participation.lacub.fr](http://www.participation.lacub.fr) dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

## 2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

### 2.1. SE DEPLACER

#### 2.1.1. Constats des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Difficulté pour traverser la ville aux heures de pointe (x14) avec un problème évident d'engorgement de la rocade aux heures d'embauche (x10).
- Obligation de prendre deux modes de transports en commun pour se rendre au lieu de travail (x2).
- Les transports en commun ont un coût trop élevé et ne sont pas adaptés (x5).

#### 2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Infrastructures**
  - Développer une réflexion plus poussée sur la circulation et l'intercommunalité (x5).
  - Harmoniser la densification urbaine et la circulation (x3).
- **Transports en commun**
  - Instaurer la gratuité des transports en commun.
  - Prolonger la ligne du tram (x4).

- Améliorer la proximité des services publics, de santé et les commerces en prévoyant des navettes vers les services publics (x6).

- **Stationnement**

- Matérialiser des places de stationnement et en augmenter le nombre (x4).

- **Déplacements doux**

- Augmenter le nombre de pistes cyclables (x2).

## **2.2. LA VILLE NATURE**

### **2.2.1. Constats des participants**

- Insuffisance d'aires de jeux pour les enfants sur la commune (x2).
- Nuisances sonores et atmosphériques de la rocade (x3).

### **2.2.2. Propositions des participants**

- Maintenir et développer les espaces verts existants (x18).
- Réduire l'éclairage public la nuit.
- Augmenter les hauteurs admissibles des murs de clôture de 1,20m à 1,60m en façade.
- Modifier le règlement pour permettre l'implantation des abris de jardin.

## **2.3. LA VILLE ACTIVE**

### **2.3.1. Constat des participants**

- Problème d'équilibre entre les petits commerces en centre-ville et les implantations de grandes surfaces commerciales (x4).

### **2.3.2. Propositions des participants**

- Pour l'accueil de nouveaux habitants, privilégier les jeunes et proposer des emplois sur la commune (x11).
- Favoriser le petit commerce et les services publics de proximité (x6).
- Créer des emplois de proximité pour générer des ressources financières (x3).
- Passer d'une ville dortoir à une ville économiquement active.

- Créer un pôle industriel sur "JOLIN".

## **2.4. LA VILLE HABITEE**

### **2.4.1. Constat des participants**

Les participants ont posé les constats suivants :

- Carbon-Blanc est une zone pavillonnaire avec du collectif et une population vieillissante (x10).
- Absence de trottoirs et de busage de fossés dans l'aménagement de la périphérie et des zones limitrophes de la commune.

### **2.4.2. Propositions des participants**

Les participants ont formulé des propositions :

- Créer et développer une mixité générationnelle et sociale (x10),
- Préserver un cadre de vie à taille humaine (x3).
- Privilégier la construction de logements sociaux (x6).
- Aménager "la Gardette".
- Maîtriser et faciliter l'apport de populations plus jeunes (x3). Ne pas privilégier la politique de l'entassement.
- Créer un véritable centre-ville porteur d'une dynamique contrairement à l'étalement actuel.
- Préserver le patrimoine.
- Prendre en compte les personnes à mobilité réduite en matière de logement
- Les équipements publics devraient être ouverts plus longtemps, faciliter les accès y compris les week-ends. Adapter les équipements publics à l'augmentation de la population (x3).
- Renforcer le tissu associatif.
- Prendre mieux en compte le sport et la culture sur la commune (x3).
- Elargir le territoire plutôt que densifier (« concentrer la population »).
- Simplifier le règlement du PLU, qu'il soit compréhensible de tous (x6)

## 2.5. LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

### 2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Ouvrir la commune sur l'extérieur,
- Provoquer la rencontre entre les habitants et créer de l'animation.

## 2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Pourquoi la CUB doit-elle passer à 1 Million d'habitants?
- Les prérogatives municipales ne vont-elles pas être transférées aux services de la CUB ?
- Concernant les hauteurs des collectifs : y aura-t-il uniformisation sur toutes les communes de la CUB ou chaque commune conserve son identité (x3) ?
- Comment et sur quels critères sont définis les quotas de logements sociaux (x4)?
- Le nouveau PLU a-t-il étudié de nouveaux axes de circulation ? Où en est le grand contournement (x4)?
- La gare SNCF proposera-t-elle une amplitude horaire plus confortable ?
- Qu'en est-il de l'aménagement de l'avenue Austin Conte ? (x2)
- La gare SNCF proposera-t-elle une amplitude horaire plus confortable?
- Que deviennent le chemin du Faisan et l'avenue de la Fontaine et certains terrains disponibles ou mis en vente (x7)?

### 3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants et manifeste le souhait qu'ils soient de plus ne plus nombreux à l'avenir.

Il précise que les services de la CUB et les élus de Carbon-Blanc étaient bien présents ce soir pour écouter les habitants.

Monsieur le Maire fait état de l'augmentation de population que connaît le territoire à l'échelle départementale et la qualifie de dynamique positive. Selon lui, cette dynamique amène à réaliser un certain nombre de choix pour un cadre de vie vivable.

Pour Monsieur le Maire, aujourd'hui le coût du foncier et des loyers est élevé, il est donc nécessaire d'avoir un certain niveau de revenus pour habiter sur l'agglomération, certains sont obligés de s'installer hors du département et c'est là que de véritables choix s'imposent : Souhaite-t-on multiplier les infrastructures routières pour permettre le développement de ce type d'habitat ou mieux vaut-il permettre l'installation de ces familles en milieu urbain existant là où se trouvent les équipements nécessaires et ainsi densifier ?

Il cite l'exemple de St-Lazare à Carbon-Blanc qui accueillera des logements sociaux illustrant bien le propos précédent puisque aujourd'hui des familles sont sur liste d'attente depuis 2-3ans pour disposer d'un logement, il faut se mettre à leur place, tout le monde a le droit à un logement.

Monsieur le Maire évoque aussi d'autres questions à se poser lors de cette réflexion qui amèneront de nouveaux débats, par exemple la localisation d'une aire d'accueil des gens du voyage renvoyant au principe de solidarité entre les territoires.

Il rappelle enfin que les élus ont entendu les habitants et resteront à leur écoute pour procéder aux meilleurs choix.